

Association ANACOFI

92 rue d'Amsterdam
75009 PARIS

GROUPE STAR INVEST

29, quai Aulagnier
92600 Asnières sur Seine

Paris, 08/10/2026

A l'attention de Monsieur Laurent GHELFI

Copie : Monsieur Anthony TISON

Objet : Suite demande d'information et suivi du dossier.

Cher Monsieur GHELFI,

Avant toute chose, nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à notre seconde demande d'information.

Pour couper court immédiatement à toute interprétation de notre action, nous vous rappelons que depuis plus de 15 ans, en cas d'interrogation par plusieurs de nos membres (4 minimum), arguant d'une difficulté sérieuse avec l'un de leurs partenaires, à laquelle nous ne savons pas répondre, nous interrogeons le prestataire et si nous ne disposons toujours pas d'une réponse opposable (écrite), alors nous en passons à une question publique, avec droit de réponse, ce qui a toujours permis de résoudre les difficultés et aux marques, de lever les doutes, à leur plein bénéfice.

Dans votre lettre de réponse, vous soulignez le fait qu'en réalité les questions qui ont été soulevées par nos adhérents ne sont pas du ressort de STARINVEST, mais de la société ALCYOM faisant partie du groupe STARINVEST.

Nous en prenons bonne note, même si nous comprenons que nos adhérents nous expliquent, peut-être à tort, qu'ils ont contracté avec le monteur GIRARDIN STARINVEST et pour certains, échangé avec la personne que vous déclarez non concernée.

Emilio PEREZ confirme que vous avez effectivement échangé par téléphone et nous vous en remercions. Cependant il avait, comme c'est la règle chez nous dans ce genre de situation, demandé de lui faire parvenir vos réponses par écrit, afin que nous puissions être certain du retour que nous pouvons faire à nos membres. Il était jusqu'alors resté dans l'attente de ce retour.

Nous n'avons aucun problème avec le principe de fournir les coordonnées de nos membres concernés, pour autant qu'ils nous y autorisent. Or, ils sont venus à nous afin d'essayer d'obtenir des réponses qu'ils ne semblaient pas avoir.

Le fait de vous fournir ce genre d'information, sans l'accord des intéressés est un traitement de données qui relève du RGPD (art 7 du RGPD). Aussi notre juriste DPO ne pouvait-il pas les communiquer en l'état. Pour autant, nous avons pris bonne note de votre demande et allons à notre tour demander à nos adhérents leurs autorisations, suite à quoi, nous vous transmettrons les coordonnées de ceux qui auront accepté de la donner.

Nous notons cependant et pour finir que :

Les communications GIRARDIN auxquelles nous avons eu accès ne sont pas signées ALCYOM mais par le GROUPE STARINVEST, et envoyées à partir d'un e-mail YSIDIS appartenant à une autre de vos marques distribuant des produits financiers.

Nous attirons enfin votre attention sur le fait que nous continuons de recevoir des alertes. La VILLA HILLS vient s'ajouter aux autres désormais et possiblement une opération de refinancement.

Nous avons par ailleurs appris que d'autres associations ont été saisies par leurs membres ou leurs assureurs RC et au moins une, la CNCEF, vous a interrogé puis, aurait émis un avis.

Nous vous saurions gré de nous revenir sur votre vision de ces éléments nouveaux.

A tort peut-être, certains CGP de vos partenaires semblent inquiets et il nous semble donc important de communiquer vers eux, en plus des réponses et informations que vous nous apportez et continuerez à nous apporter, étant rappelé que tous ne sont pas nos membres ou que tous ne visualiseront pas nos échanges.

Encore une fois, l'objectif de ces lettres de demande d'informations n'est pas d'accuser une société mais de permettre à chacun d'informer, d'être informé et si possible, de trouver des solutions.

Nous restons à votre écoute et vous prions d'agréer, Monsieur, Nos sincères salutations.

David CHARLET
Président ANACOFI



Service juridique de l'ANACOFI
Tel : 01 40 02 96 53
Mail : juridique@anacofi.asso.fr

Nébojsa SRECKOVIC
Président ANACOFI-
CIF



Pascal LABIGNE
Président ANACOFI-
COURTAGE

